

**FREINS :**

Composants ABS : .....	<b>1 an / 29,000 km</b>
Étrier de frein à disque à air: .....	<b>1 an / 29,000 km</b>
Caliper brackets : .....	<b>2 ans / 39,000 km</b>
Étriers de frein à disque : .....	<b>2 ans / 39,000 km</b>
Unités de freinage électronique:.....	<b>1 ans / 29,000 km</b>
Pièces de servofrein : .....	<b>1 an / 29,000 km</b>
Étrier Premium : .....	<b>10 ans / 160,000 km</b>
Pompes à vide : .....	<b>1 an / 29,000 km</b>

**TRANSMISSION :**

Les essieux moteurs à vitesse constante  
et les arbres à cardan :..... **1 an / 29,000 km**  
Ensembles d'essieu moteur :..... **3 ans / km illimité**

**SYSTÈMES D'ADMISSION D'AIR ET D'ALIMENTATION :**

Pompes à fluide d'échappement diesel/ Dispositifs  
de chauffage pour fluide d'échappement diesel :..... **Limitée à vie**  
Injecteurs diesel : ..... **3 ans / 58,000 km** || Pompes à injection diesel : ..... | **1 an / 29,000 km** |
Filtres à particules diesel : .....	**Limitée à vie**
Refroidisseurs d'EGR : .....	**Limitée à vie**
Valves du régulateur de pression à injection :.....	**1 an / 29,000 km**
Capteurs de débit d'air massique : .....	**1 an / 29,000 km**
Pompes à injection d'air : .....	**1 an / 29,000 km**
Compresseurs volumétriques : .....	**1 an / 29,000 km**
Corps de papillon électronique : .....	**1 an / 29,000 km**
Turbocompresseurs : .....	**3 ans / 58,000 km**
Composants de turbocompresseur : .....	**3 ans / 58,000 km**

**MOTEURS ÉLECTRIQUES : .....** **1 an / 29,000 km**

Les moteurs d'essuie-glace, actionneur électrique de hayon, moteurs de porte coulissante, moteurs de toit ouvrant, moteurs lève-vitres, moteurs de boîte de transfert et moteurs de phares

**MOTEURS :**

Distributeurs/Capteurs de position du vilebrequin : ..... **1 an / 29,000 km**

**ÉLECTRONIQUES :**

Modules ABS : .....	<b>Limitée à vie</b>
Capteurs de la pédale d'accélérateur : .....	<b>Limitée à vie</b>
Modules de régulation de la climatisation : .....	<b>Limitée à vie</b>
Modules d'entraînement de pompe à carburant : .....	<b>Limitée à vie</b>
Contrôleurs à bougie de préchauffage : .....	<b>Limitée à vie</b>
Groupes d'instruments : .....	<b>Limitée à vie</b>
Modules : .....	<b>1 an / 29,000 km</b>
Ordinateurs de commande sur carrosserie, modules de commandes électroniques, modules de commande de l'éclairage, capteurs de débit d'air massique, modules de commande du groupe motorpropulseur, modules commande de relais, modules de commande de suspension, corps de papillon, débitmètres d'air de volet, modules commande de transmission	

**DIRECTION :**

Soupapes régulatrices et Vérins de commande : .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Pompes de servodirection : .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Crémaillères : .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Colonne de direction : .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Engrenages et bras de commande de direction : .....	<b>3 ans / 58 000 km</b>

**COUVERTURE et DURÉE :**

CARDONE® garantit qu'elle effectuera le remplacement gratuit pour toute pièce CARDONE Reusine tombant en panne ou étant défectueuse lors d'une utilisation normale sur le véhicule sur lequel elle a été installée à l'origine. Cette garantie ne s'applique pas à une pièce CARDONE Reusine ayant été modifiée, subi un mauvais usage, été endommagée, mal installée, installée sur un véhicule pour lequel elle n'a pas été conçue, ou installée sur un véhicule de course ou de haute performance. Sur les véhicules commerciaux ou de flotte, toutes les pièces CARDONE Reusine énumérées ci-dessus sont couvertes pendant une (1) année ou 29 000 km, la première instance à survenir. D'autres conditions peuvent s'appliquer pour certaines applications de pièce, et dans ce cas, ces conditions sont visiblement indiquées sur la boîte de production ou sur la pièce. Cette garantie est offerte uniquement au propriétaire du véhicule sur lequel un module CARDONE Reusine est installé aussi longtemps que cette personne possède le véhicule et cette garantie n'est pas transmissible.

**RÉPARATIONS et ENTRETIEN :**

Le remplacement d'une pièce CARDONE Reusine défectueuse est disponible au point de vente. La pièce doit être retournée avec la preuve d'achat originale et une description écrite de la défaillance ou défectuosité.

Avant d'émettre un crédit au titre de la garantie, CARDONE validera l'information fournie et la défectuosité alléguée. Il existe quatre raisons pour lesquelles CARDONE pourrait ne pas émettre de crédit au titre de la garantie, même si l'étiquette est remplie :

1. Le produit n'est pas un article CARDONE.
2. Le produit est en réalité une pièce remise à neuf.
3. Le défaut a été causé par une erreur d'installation.
4. Un dommage ayant été causé par une erreur d'installation ou un facteur externe qui a eu lieu après que le produit a quitté l'usine et qui ne porte pas sur la fabrication de la pièce.

**EXCLUSIONS :**

CARDONE ne fait aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la valeur pour un usage spécifique ou à des fins particulières et aucune autre garantie ou déclaration qu'elle soit écrite ou verbale au-delà de celles comprises dans cette garantie. Le remplacement de la pièce est le seul et unique recours pour tous les types de réclamations (comprenant les lésions corporelles) inhérents à la défaillance ou défectuosité d'une pièce CARDONE Reusine de la négligence ou la violation d'une obligation légale ou autre de la part des Industries CARDONE. CARDONE ne remboursera pas le propriétaire du véhicule pour les coûts associés à l'enlèvement ou au retour de l'unité défectueuse, l'installation de l'unité de remplacement ou le remplacement de toute autre pièce ou pour toute autre dépense, frais ou dommages.

**LIMITATION de la RESPONSABILITÉ :**

Autant que le permet la loi, CARDONE n'aura aucune obligation envers le propriétaire du véhicule pour tout dommage accessoire ou indirect résultant de la défaillance ou de l'état défectueux de la pièce CARDONE Reusine, de la négligence ou la violation d'une obligation légale ou autre de la part de CARDONE. Certains états ne permettent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects alors les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui peuvent varier d'un état à l'autre.

**FREINS :**

Protection anti-poussière pour frein.....	Limitée à vie
Étriers de frein à disque.....	Limitée à vie
Moteurs frein de stationnement .....	<b>2 ans / 39,000 km</b>
Servofreins .....	Limitée à vie
Pompes à vide .....	Limitée à vie

**TRANSMISSION :**

Actionneurs pour 4 roues motrices .....	Limitée à vie
Essieux moteurs à vitesse constante .....	Limitée à vie
Jeu de boulon en U pour essieu moteur neuf .....	Limitée à vie

**SYSTÈMS D'ADMISSION D'AIR ET D'ALIMENTATION :**

Pompes à fluide d'échappement diesel.....	Limitée à vie
Détecteur de NOx diesel.....	<b>3 ans / km illimité</b>
Jeux de joint de filtres à particules diesel.....	Limitée à vie
Trousse de joint d'étanchéité pour refroidisseur EGR/admission.....	Limitée à vie
Corps de papillon électronique.....	Limitée à vie
Trousse d'installation de pompe d'injection de carburant..	Limitée à vie
Trousse d'installation d'injecteur de carburant .....	Limitée à vie
Trousse de réparation de rail d'huile haute pression .....	Limitée à vie
Outil de réparation de rail d'huile haute pression .....	Limitée à vie
Capteurs de débit d'air massique.....	Limitée à vie
Turbocompresseurs.....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Cartouche pour turbocompresseur .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Montage pour turbocompresseur .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Trousse d'entretien pour turbocompresseur .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Roue de compresseur billette pour turbocompresseur .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Adaptateur d'échappement du turbocompresseur .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Solénoïde de position des ailettes du turbocompresseur .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>
Composants de turbocompresseur : .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>

**MOTEURS ÉLECTRIQUES :** ..... Limitée à vie

Les moteurs d'essuie-glace, les moteurs lève-vitres, les moteurs de boîte de transfert et les moteurs de phares

**MOTEURS :**

Distributeurs d'allumage.....	Limitée à vie
Pompes de refroidissement auxiliaires.....	Limitée à vie
Détecteurs de position d'arbre à cames.....	Limitée à vie
Trousse d'alignement de synchronisateur d'arbre à cames.....	Limitée à vie

**DIRECTION :**

Les engrenages de servodirection .....	Limitée à vie
Filtres de direction assistée .....	Limitée à vie
Poulies pour servodirection .....	Limitée à vie
Pompes de servodirection.....	Limitée à vie
Réservoir de pompe de servodirection .....	Limitée à vie
Crémaillères .....	Limitée à vie
Tuyauterie de transfert hydraulique : .....	<b>3 ans / 58,000 km</b>

**COUVERTURE et DURÉE**

CARDONE garantit qu'elle effectuera le remplacement gratuit pour toute pièce CARDONE Nouveau tombant en panne ou étant défectueuse lors d'une utilisation normale sur le véhicule sur lequel elle a été installée à l'origine. Cette garantie ne s'applique pas à une pièce CARDONE Nouveau ayant été modifiée, subi un mauvais usage, été endommagée, mal installée, installée sur un véhicule pour lequel elle n'a pas été conçue, ou installée sur un véhicule de course ou de haute performance. Sur les véhicules commerciaux ou de flotte, toutes les pièces CARDONE Nouveau énumérées ci-dessus sont couvertes pendant deux (2) année ou 39,000 km, la première instance à survenir. D'autres conditions peuvent s'appliquer pour certaines applications de pièce, et dans ce cas, ces conditions sont visiblement indiquées sur la boîte de production ou sur la pièce. Cette garantie est offerte uniquement au propriétaire du véhicule sur lequel une pièce CARDONE Nouveau est installée aussi longtemps que cette personne possède le véhicule et cette garantie n'est pas transmissible.

**RÉPARATIONS et ENTRETIEN**

Le remplacement d'une pièce CARDONE Nouveau défectueuse est disponible au point de vente. La pièce doit être retournée avec la preuve d'achat originale et une description écrite de la défaillance ou défectuosité.

Avant d'émettre un crédit au titre de la garantie, CARDONE validera l'information fournie et la défectuosité alléguée. Il existe quatre raisons pour lesquelles CARDONE pourrait ne pas émettre de crédit au titre de la garantie, même si l'étiquette est remplie :

1. Le produit n'est pas un article CARDONE.
2. Le produit est en réalité une pièce remise à neuf.
3. Le défaut a été causé par une erreur d'installation.
4. Un dommage ayant été causé par une erreur d'installation ou un facteur externe qui a eu lieu après que le produit a quitté l'usine et qui ne porte pas sur la fabrication de la pièce.

**EXCLUSIONES**

CARDONE ne fait aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la valeur pour un usage spécifique ou à des fins particulières et aucune autre garantie ou déclaration qu'elle soit écrite ou verbale au-delà de celles comprises dans cette garantie. Le remplacement de la pièce est le seul et unique recours pour tous les types de réclamations (comprenant les lésions corporelles) inhérents à la défaillance ou défectuosité d'une pièce CARDONE Nouveau de la négligence ou la violation d'une obligation légale ou autre de la part de CARDONE. CARDONE ne remboursera pas le propriétaire du véhicule pour les coûts associés à l'enlèvement ou au retour de l'unité défectueuse, l'installation de l'unité de remplacement ou le remplacement de toute autre pièce ou pour toute autre dépense, frais ou dommages.

**LIMITATION de la RESPONSABILITÉ**

Autant que le permet la loi, CARDONE n'aura aucune obligation envers le propriétaire du véhicule pour tout dommage accessoire ou indirect résultant de la défaillance ou de l'état défectueux de la pièce CARDONE Nouveau, de la négligence ou la violation d'une obligation légale ou autre de la part de CARDONE. Certains états ne permettent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects alors les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui peuvent varier d'un état à l'autre.